

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 28 JUILLET 1975

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



COMMENTAIRES DU SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
L'HONORABLE ALLAN J. MACÉACHEN

"ENTRÉE AU CANADA DE MEMBRES
DE L'ORGANISATION DE LIBÉRATION
DE LA PALESTINE (OLP) POUR Y
ASSISTER À DES CONFÉRENCES
PARAINÉES PAR LES NATIONS UNIES
ET D'AUTRES ORGANISATIONS
RECONNUES"

Répliquant aux questions qui lui ont été adressées, les 21 et 25 juillet, sur le parquet des Communes et lors d'une conférence de presse, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen, a fourni des précisions importantes sur la décision du Gouvernement du Canada de proposer le report du cinquième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants. On trouvera ci-après des extraits de ces commentaires.

M. Allan Lawrence (député, Northumberland-Durham):

Ma question est la suivante: avant que le Canada n'accepte d'être l'hôte d'un tel congrès, le gouvernement va-t-il exiger que l'OLP ne soit pas admise à un congrès des Nations-Unies tenu au Canada sur la criminologie et la réhabilitation des délinquants?

M. MacEachen:

...Le député est obsédé par l'OLP. Il devrait replacer ce congrès dans un cadre international plus vaste et comprendre que nous tenons à accueillir ce congrès dans un climat politique propice et susceptible d'en assurer le succès. Le député devrait adresser ses questions concernant l'admission de l'OLP au Canada au ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration (M. Andras).

M. Lincoln Alexander (député, Hamilton-West):

...La position du gouvernement est-elle que l'OLP ne devrait être invitée à participer à aucune conférence, où que ce soit, sous l'égide des Nations Unies? Je pense que cette question est claire et mérite une réponse, compte tenu de la déclaration du ministre.

M. MacEachen:

Monsieur l'Orateur, la réponse est non. Lorsque la question du statut d'observateur a été posée à l'Assemblée générale, le gouvernement canadien s'est prononcé contre l'octroi de ce statu. Les Nations Unies ont voté massivement l'octroi du statut d'observateur aux Nations Unies à l'Organisation de libération de la Palestine. Le Canada ne contest pas les résultats de ce vote, bien qu'il ait lui-même voté contre.

Débats de la Chambre des communes
Volume 119, numéro 175, p. 7761.

Journaliste:

Le Cabinet a-t-il pris position sur l'entrée au Canada de membres de l'OLP?

M. MacEachen:

Oui. Je tiens à préciser que, nonobstant la décision du Gouvernement de reporter à un moment plus propice la tenue du Cinquième Congrès sur la prévention du crime, les membres de l'OLP, autres que des membres de groupes terroristes connus ou des personnes impliquées dans des actes de terrorisme, pourront entrer au Canada en vertu d'un permis ministériel, afin d'y assister à des conférences des Nations Unies ou sur l'invitation d'organismes canadiens reconnus. C'est là notre politique sur l'admission de membres de l'OLP. C'est exactement la politique annoncée en Chambre il y a quelques semaines par M. Andras, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. J'avais espéré que celui-ci aurait l'occasion de faire une déclaration à ce sujet en Chambre aujourd'hui, mais comme cette question s'insère dans le contexte général de notre discussion, je crois qu'il me faut le mentionner à ce moment-ci. Si vous avez besoin de plus amples détails, je compte bien que vous vous adresserez à M. Andras.

Journaliste:

M. MacEachen, êtes-vous disposé à mener un mouvement aux Nations Unies dans le but de retirer à l'OLP son statut d'observateur officiel?

M. MacEachen:

Non, je n'ai aucune intention de me lancer dans une entreprise futile.

Journaliste:

Croyez-vous que les observateurs, ceux qui ne représentent pas des Etats, devraient peut-être ne pas assister aux sessions? En d'autres termes, établissez-vous une distinction entre l'Assemblée générale et les conférences à caractère technique...?

M. MacEachen:

Non, je n'ai jamais rien dit de semblable. D'ailleurs, j'ai fait une déclaration à l'opposé de celle-là en Chambre.

Journaliste:

Tout de même, ne croyez-vous pas que la (controverse) suscitée par le report de la conférence de Toronto risque de se propager à la Conférence de Vancouver? Par exemple, l'OLP n'enverrait-elle pas des observateurs à cette conférence également?

M. MacEachen:

L'OLP serait en droit d'envoyer des observateurs à la Conférence de Vancouver et il se peut qu'une controverse semblable survienne dans une telle éventualité. Je n'ai aucune certitude à ce sujet. Je m'emploierai entre temps à favoriser une évolution du climat politique international de sorte qu'il n'y ait pas de telle controverse et que les conférences de ce genre redeviennent des réunions à caractère technique qui soient bénéfiques pour l'humanité et non pas l'occasion de discussions politiques. Celles-ci ont indéniablement leur importance, mais dans un autre contexte.

Journaliste:

Si l'OLP ne voulait pas venir à Toronto, seriez-vous du même avis?

M. MacEachen:

Non. Je ne crois pas que l'OLP soit le seul facteur à considérer dans la situation actuelle. Nous nous sommes placés dans une plus large perspective internationale et je crois qu'il est grand temps qu'un pays comme le Canada, qui j'espère sera imité par d'autres, fasse connaître de façon absolument claire sa position à l'égard des conférences à caractère technique.

Extraits de la conférence
de presse du 21 juillet 1975.

M. Gérard Laprise (député, Abitibi):

Monsieur l'Orateur, dans sa déclaration, l'honorable secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. MacEachen) a indiqué son intention de faire un voyage au Moyen-Orient, en vue d'inviter les pays de cette région du monde, même Israël, à discuter de ce problème. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a l'intention au cours de ce voyage d'aborder la question des réfugiés palestiniens, et de tenter de trouver une solution à ce problème?

M. MacEachen:

Monsieur l'Orateur, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, le Canada a fourni beaucoup d'aide aux réfugiés palestiniens au cours des années. Nous avons appuyé la résolution 242 qui mentionne directement les Palestiniens et, récemment, dans le discours que j'ai prononcé aux Nations Unies, j'ai exposé en détail la

politique du Canada à l'égard des Palestiniens. Nous estimons qu'il faut consulter le peuple palestinien à propos du règlement du conflit au Moyen-Orient et qu'il doit participer à ce règlement. Quant à l'aide fournie par le Canada, si le député veut parler de l'aide financière, nous en avons fourni aux réfugiés.

M. Stuart Legatt (député, New Westminster):

Monsieur L'orateur, le ministre a dit que la conférence doit se tenir dans des circonstances plus favorables. Pourrait-il préciser ce qui doit s'améliorer dans l'attitude de l'OLP à l'égard d'Israël, pour assainir le climat? Par ailleurs, pouvons-nous nous attendre à une décision définitive quant à Habitat, qui doit normalement se tenir à Vancouver? En effet, les conditions seront exactement les mêmes, à moins que ne se produisent les améliorations que souhaite le ministre?

M. MacEachen:

Monsieur l'Orateur, deux points permettraient de juger de cette situation qui nous a poussés à faire reporter la conférence. Il s'agit en premier lieu de l'introduction de trop nombreux éléments politiques dans des conférences de caractère technique. Il va sans dire que selon certains pays en voie de développement, il faut aborder ces questions. A notre avis, il ne faut pas mêler la politique à ces conférences. Par exemple, la conférence tenue récemment à Mexico a souffert de l'introduction de sujets politiques étrangers aux débats. Nous espérons réaliser des progrès dans la mise au point de certaines règles de base empêchant de politiser ces conférences.

Par ailleurs, et c'est le deuxième point, on espère une certaine détente au Moyen-Orient. Le climat peu favorable régnant actuellement devra, sinon disparaître, du moins s'améliorer. Par exemple, si les négociations partielles que fait actuellement le secrétaire d'Etat Kissinger étaient fructueuses, ce serait un progrès significatif. Mais comment prédire l'avenir? Il se peut que les pourparlers de Genève aient lieu, que la question du statut de l'OLP soit enfin résolue et qu'ainsi la situation devienne généralement plus favorable au Moyen-Orient. Voilà les objectifs que le Canada se donne pour le moment.

Débats de la Chambre des communes
Volume 119, numéro 175, pages
7761-7762.

M. Bill Clarke (député, Vancouver-Quadra):

Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Vu la réponse donnée lundi à l'honorable représentante de Kingston et les Îles comme quoi les préparatifs de la conférence des Nations Unies sur les établissements humains qui doit se tenir à Vancouver l'année prochaine vont se poursuivre, et vu la réaction des Nations Unies au report par le Canada de la conférence de Toronto, le ministre peut-il maintenant nous dire quelles sont les intentions du gouvernement au sujet de l'admission des délégués à la conférence de Vancouver; il ne faut pas oublier que si la décision à cet égard tarde autant que celle qui concernait la conférence de Toronto, le Canada se trouvera de nouveau dans une situation délicate, et Vancouver risquera de graves ennuis financiers en raison des dispositions prises à la demande du gouvernement fédéral.

L'honorable Allan J. MacEachen (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures):

Monsieur l'Orateur, voici ce qu'il en est. Les préparatifs de la conférence de Vancouver se poursuivent. Il n'est absolument pas question de revenir là-dessus, je l'ai déjà déclaré à la Chambre, et j'ai le plaisir de le confirmer aujourd'hui encore. En ce qui concerne l'admission de membres de l'OLP, j'ai fait ailleurs un exposé de la situation. C'est une question qui relève du ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, mais qui ne devrait pas à mon avis se poser dans ce cas-ci. Le gouvernement a décidé que les membres de l'OLP qui ne sont pas des terroristes bénéficieront d'un permis du ministre pour se rendre au Canada sur l'invitation d'organisations canadiennes réputées, ou pour y assister à des conférences des Nations Unies.

Débats de la Chambre des communes
Volume 119, numéro 179, p. 7934.